

La salle bleue du palais des congrès de Cotonou a abrité le lundi 5 décembre 2010 le lancement du projet e-Bénin. Ce projet vise à améliorer l'accès aux services des technologies de l'information, de la communication à moindre coût et de développement des e-applications. Selon le ministre de la communication et des technologies de l'information [...]

La salle bleue du palais des congrès de Cotonou a abrité le lundi 5 décembre 2010 le lancement du projet e-Bénin. Ce projet vise à améliorer l'accès aux services des technologies de l'information, de la communication à moindre coût et de développement des e-applications. Selon le ministre de la communication et des technologies de l'information et de la communication Désiré Adadja, ce projet va contribuer à : rendre le cadre juridique et réglementaire plus efficace ; de créer un cadre juridique, institutionnel et d'interopérabilité pour les applications d'e-gouvernement et de supporter les PME dans le domaine des TIC. Financé par l'association internationale de développement (IDA) du groupe de Banque mondiale et le gouvernement béninois. Les activités du projet sont exécutées à travers trois composantes et se présentent comme ci-après : la première composante facilitera un plus grand accès aux services des TIC en aidant le gouvernement à mettre en place les fondements d'un cadre juridique, réglementaire et institutionnel efficace pour le secteur permettant de favoriser la concurrence et de veiller au respect des engagements pris en vue d'un accès amélioré. La deuxième composante aidera le gouvernement à mettre en place les fondements d'un environnement viable et de permettre des applications d'e-gouvernement à contribuer au développement du e-business. Et la troisième composante est l'unité de coordination du projet aura à charge la gestion du projet, la passation des marchés et la gestion financière.

Joseph H Sacramento